



1^{er} octobre 2018

Edito : Oui, les PLP sont plus qu'inquiets ! - Réforme de l'Enseignement Pro : où en sommes-nous ?
Brèves : Affectation sur un poste d'adaptation, SFT, AG FNEC-FP-FO & CSD, Titres de transport & remboursement, EREA Nicolas Brémontier, CA & Elections.



Édito

OUI, LES PLP SONT PLUS QU'INQUIETS !

Après ce jeudi 27 septembre, avec un peu plus de 1 PLP sur 10 au niveau national, et près de 2 PLP dans l'Académie de Bordeaux, nous pourrions dire que la mobilisation a été un échec. Mais le SNETAA-FO prend la grève très au sérieux et ne minimise jamais la mobilisation des collègues. Ceci montre, s'il en était besoin, que les PLP sont vraiment très inquiets pour l'avenir de l'Enseignement Pro, mais aussi pour leur propre avenir professionnel et pour leurs conditions de travail. Comment pourrait-il en être autrement dans le contexte actuel ? Oui, le Ministre Blanquer a annoncé la suppression de 2600 postes dans le second degré et le projet initial de la réforme de l'Enseignement Pro prévoyait des diminutions importantes d'heures d'enseignement. De plus, à Bordeaux, à l'issue de la réunion des chefs d'établissement de l'académie, au cours de laquelle le DGESCO leur a présenté les différentes réformes, dont celle de l'Enseignement Professionnel, certains chefs d'établissement ont transmis aux collègues des informations catastrophiques sur les grilles horaires, puisqu'il s'agissait en fait des projets initiaux de grilles. Alors, lorsque l'information vient directement de son chef d'établissement, via le DGESCO, et d'autres syndicats, nous comprenons qu'il soit difficile d'imaginer qu'elle soit fautive ! Et pourtant, les négociations du SNETAA-FO ont déjà fait modifier ces projets de grilles !

Le SNETAA-FO n'appelait pas à la grève ce jeudi 27 septembre pour au moins 2 bonnes raisons :

1. Notre organisation a fait le choix, pour commencer, de la négociation. Les grilles horaires qui seront présentées au Conseil Supérieur de l'Éducation le 10 octobre ne seront pas celles présentées dans le projet initial. Les négociations continuent...
2. Notre confédération FO, suivie par celle de la CGT, a décidé fin août d'une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne. **Le mardi 9 octobre**, nous entendons ainsi protester contre une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs. La FSU notamment, a rejoint cet appel.

Cependant, si j'en crois les dernières informations sur les négociations, j'ai bien peur que nous soyons obligés de nous mobiliser, tôt ou tard, pour repousser une réforme que nous ne voulons pas. Et faire un appel tous les mois à la grève, comme le fait la FSU en appelant au 12 novembre, est vraiment irresponsable et contre productif... On voudrait tuer définitivement le seul moyen d'action efficace pour combattre les mauvaises réformes qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour mener le combat avec détermination !

E.M

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRO : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous vous l'avons dit et écrit de nombreuses fois, depuis quasiment 1 an, le SNETAA-FO discute avec le Ministre Blanquer afin d'éviter le pire. Non, nous ne voulons pas de sa réforme ! Mais si jamais les PLP ne parviennent pas à se mobiliser de manière à faire reculer le Ministre, alors le SNETAA-FO aura au moins évité le pire.

Ceci dit, le SNETAA-FO a une responsabilité supérieure à celles des autres organisations syndicales, puisqu'il est le premier syndicat de l'Enseignement Pro. A ce titre, il est normal que notre organisation ait fait le choix, pour commencer, de la négociation. Il a déjà obtenu du temps pour les discussions et pour la négociation, puisque cette réforme devait se mettre en place à la rentrée 2018... Ensuite, avant la sortie du projet, il avait déjà réussi à sauver :

- 🔊 les 22 semaines de PFMP (oui, certains demandent toujours leur diminution, voire leur suppression) ;
- 🔊 le diplôme intermédiaire ;
- 🔊 les CPC (maintien d'un an par décret dans l'Education Nationale) ;
- 🔊 les diplômes nationaux reconnus au Registre National des Certification Professionnelles.

Mais cela est insuffisant !

Depuis cette rentrée, lors des négociations auquel il est le seul syndicat vraiment représentatif dans l'EP à participer, le SNETAA-FO a obtenu :

- 🔊 le maintien et le développement de la PSE et des Arts Appliqués ;
- 🔊 l'augmentation significative des dédoublements ;
- 🔊 des grilles annuelles plutôt que des grilles sur trois années ;
- 🔊 que les heures de co-intervention (dont nous ne voulons pas, mais le MEN y teint ! 😡) soient inscrites dans les grilles afin d'avoir les moyens nécessaires dans la DGH : 1h hebdo pour les Lettres-Histoire et 1h hebdo pour les Maths-Sciences. Nous verrons bien par la suite ce que deviendra cette « co-intervention »... Certainement des heures de cours ! 😊.

La négociation continue la semaine prochaine, car ce vendredi 28 septembre, normalement dernière date de discussions sur les grilles, il y a eu blocage ! Mais d'ores et déjà, sachez que ce ne sont pas moins de 1000 postes qui ont été récupérés grâce au combat du SNETAA-FO !

Concernant les collègues de GA, rien n'est encore arrêté. Il semble qu'il soit prévu que 50% des places en Bac Pro GA seront supprimées à l'horizon 2021. Si tel est le cas, cela signifie que 80% des collègues devraient pouvoir rester PLP Eco-Gestion (en comptant les possibilités d'enseigner en classes passerelles et en BTS) et qu'environ 400 PLP GA devront bénéficier d'une reconversion. Le dossier est suivi au plus près par nos représentants.

Le SNETAA-FO ne demande pas cette réforme ! Mais il négocie afin d'éviter les suppressions de postes et pour obtenir davantage de dédoublements !

Chers collègues, mobilisons-nous ce 9 octobre et préparons-nous aux futurs combats !

BRÈVES

- 🔊 **Affectation sur un poste d'adaptation** : Les collègues qui rencontrent des difficultés dues à leur état de santé peuvent faire une demande pour être affectés, à la prochaine rentrée, sur un poste d'adaptation. Ils doivent **demandeur un dossier de candidature par internet avant le 5 novembre 2018** à l'adresse suivante : <https://bv.ac-bordeaux.fr/emprea/> (le serveur ouvre seulement le 28 septembre). Vous trouverez en ligne, sur notre site Internet, tous les détails dans [la circulaire](#). Lire notre « [Note aux S1](#) » n°4 pour avoir davantage d'explications. N'hésitez pas à contacter le SNETAA si besoin.
- 🔊 **SFT** : Comme chaque année maintenant, pour bénéficier du Supplément Familial de Traitement, nous devons transmettre tout un tas de documents à l'Administration via le secrétariat de notre établissement. C'est super pénible, mais si on ne le fait pas... Vous trouverez en ligne sur notre site Internet [la circulaire académique & toutes ses annexes \(et pièces à fournir\)](#). **Attention, date limite pour transmettre votre dossier : vendredi 19 octobre 2018 !**
- 🔊 **Assemblées Générales de la FNEC-FP-FO & Conseils Syndicaux Départementaux (47 & 64)** : Pour s'inscrire, cliquez sur le lien ci-dessous qui correspond à votre département :
 - ☑ Dans Lot & Garonne, le lundi 1^{er} octobre : <https://goo.gl/forms/uE9nngFAbyxhwQ2d2>
 - ☑ Dans les Pyrénées Atlantiques, le jeudi 4 octobre : <https://goo.gl/forms/VNvg72mTcWZ1IvNw1>
- 🔊 **Titres de transport & remboursement** : Le dispositif prévoit la prise en charge partielle par l'employeur public du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués, au moyen de transports publics de voyageurs et de services publics de location de vélos, entre la résidence habituelle et le lieu de travail. L'employeur public prend en charge la moitié du tarif des abonnements dans la limite du plafond prévu à l'article 3 du décret 2010-676 du 21 juin 2010, soit 86,16 € au 01-08-2018. Voir [la circulaire](#) en ligne sur notre site Internet.
- 🔊 **EREA Nicolas Brémontier (Saint Pierre-Du-Mont)** : Malgré les rebondissements quelque peu surprenants de ces derniers jours, il semblerait que nous nous rapprochions de plus en plus d'une situation d'apaisement... A suivre...
- 🔊 **CA & élections** : N'oubliez pas de voter et de faire voter pour les listes SNETAA-FO et/ou FNEC-FP-FO à l'élection des représentants au Conseil d'Administration de votre établissement. Date de l'élection : autour du 11 octobre et avant les vacances.



Le **snetaa**_{FO} appelle à la grève
le 09 octobre 2018

POUR

Des moyens vers l'enseignement professionnel à la hauteur des enjeux

La Défense des Segpa, des EREA

Le respect dû aux enseignants ; contre les violences scolaires

Le maintien du paritarisme

Rétablir les LP dans l'Éducation Prioritaire

La Défense de l'École de la République

CONTRE

Les suppressions de 2850 postes liées à CAP 2022

Le blocage du point d'indice et des salaires

Les attaques des statuts

Le développement de l'apprentissage et la mixité des parcours et des publics

Les campus des métiers

Les attaques répétées sur les retraites et leurs pensions

Tous dans l'**ACTION** et la **GRÈVE** interprofessionnelle !